

1B2L

Société par Actions Simplifiée au capital de 24.000 €
Siège social : ZAE les Quatre Chevaliers,
57 Avenue Bernard Moitessier – 17180 PERIGNY

522 203 421 RCS LA ROCHELLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2024

AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, d'un montant de **1.512.821,90 €** en totalité au poste « *Autres Réserves* » qui s'élèvera, après affectation, à un montant de **4.734.020,39 €**.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

ADOPTION

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 septembre 2024.

Le Président

DocuSigned by:

A176DC793DDC441...

CARTIER JOAILLERIE INTERNATIONAL SAS
Représentée par M. Pierre RAINERO

1B2L

Société par Actions Simplifiée au capital de 24.000 Euros

57 Avenue Bernard Moitessier

ZAE Les quatre Chevaliers

17180 PERIGNY

R.C.S. La Rochelle : 522 203 421

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 mars 2024



3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80009
17180 PERIGNY
Tél : 05.46.42.42.85
Fax : 05.46.43.45.24

S.A.S. 1B2L
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Mars 2024

A l'Assemblée Générale de la société 1B2L,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 1B2L relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-53 et R.821-180 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

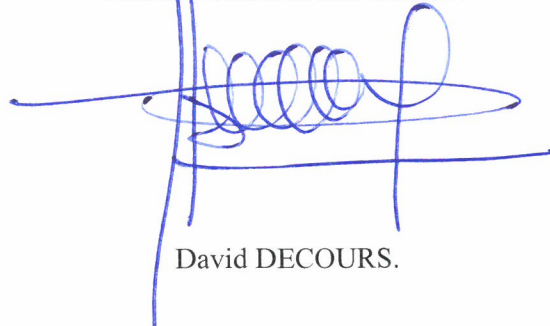
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Périgny, le 5 septembre 2024.

Le Commissaire aux Comptes,
EXCO VALLIANCE AUDIT.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned over the printed name 'David DECOURS'.

David DECOURS.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	61 646	44 376	17 271	6 063
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 412 011	745 620	666 391	495 036
Autres immobilisations corporelles	1 139 455	159 241	980 215	39 926
Immobilisations corporelles en cours	191 992		191 992	
Avances et acomptes	121 368		121 368	45 570
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	154 500		154 500	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 080 989	949 236	2 131 752	586 609
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	802 603		802 603	1 708 767
En-cours de production (biens et services)	770 092		770 092	674 127
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 503 107		1 503 107	1 756 264
Autres créances	534 962		534 962	339 926
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	10 000		10 000	
Disponibilités	2 158 325		2 158 325	2 331 595
Charges constatées d'avance (3)	45 395		45 395	22 965
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 824 484		5 824 484	6 833 644
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 905 472	949 236	7 956 236	7 420 253
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	24 000	24 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserves légale	2 400	2 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 221 198	1 425 162
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	1 512 822	1 796 036
Subventions d'investissement	393 589	122 940
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 154 010	3 370 538
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	587 234	633 025
Emprunts et dettes financières diverses (3)		607 848
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		852 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	919 298	1 519 460
Dettes fiscales et sociales	693 955	437 381
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	601 740	
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 802 226	4 049 714
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 956 236	7 420 253
(1) Dont à plus d'un an (a)	388 855	384 680
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 413 371	2 813 035
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 554	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/03/2024	31/03/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	14 411 858		14 411 858	14 406 208
Production vendue (services)	327 632		327 632	4 603
Chiffre d'affaires net	14 739 490		14 739 490	14 410 810
Production stockée			95 965	152 915
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			12 373	38 578
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			44 163	42 107
Autres produits			223	10 574
Total produits d'exploitation (I)			14 892 214	14 654 984
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 178 818	4 355 001
Variations de stock			906 164	-735 462
Autres achats et charges externes (a)			5 966 983	5 299 428
Impôts, taxes et versements assimilés			61 758	46 612
Salaires et traitements			3 311 376	2 317 662
Charges sociales			1 260 957	804 190
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			228 845	196 390
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 080	3 193
Total charges d'exploitation (II)			12 915 982	12 287 013
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 976 232	2 367 970
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 942	4 398
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 942	4 398
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 942	-4 398
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 973 289	2 363 572

Compte de résultat (suite)

	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	83 458	40 312
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	83 458	40 312
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	135	
Sur opérations en capital	31 265	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	31 400	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	52 057	40 312
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	512 525	607 848
Total des produits (I+III+V+VII)	14 975 671	14 695 296
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 462 849	12 899 260
EXCEDENT OU INSUFFISANCE	1 512 822	1 796 036
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	32 867	33 115
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 1B2L

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 7 956 236 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 512 822 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis selon le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général dans sa version en vigueur au 31/03/2024.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité de l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les encours de production sont valorisés au coût de revient.

Les matières premières sont valorisées au dernier prix d'achat connu à l'exception des métaux qui sont valorisés au coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Selon le protocole de cession en date du 28 avril 2023, la société GROUPE LEAPARO a cédé 1/3 des parts de la société 1B2L.

Cette opération entraîne la sortie de la filiale 1B2L du Groupe Fiscal au premier jour de l'exercice au cours duquel la cession est intervenue soit au 1er avril 2023.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 848	16 799		61 646
Immobilisations incorporelles	44 848	16 799		61 646
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 082 659	401 703	72 350	1 412 011
- Installations générales, agencements aménagement divers	56 216	285 371		341 587
- Matériel de transport		10 184		10 184
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	92 183	695 502		787 684
- Bien reçu par Legs ou donation				
- Immobilisations corporelles en cours		191 992		191 992
- Avances et acomptes	45 570	121 368	45 570	121 368
Immobilisations corporelles	1 276 627	1 706 120	117 920	2 864 827
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		154 500		154 500
Immobilisations financières	15	154 500		154 515
ACTIF IMMOBILISE	1 321 490	1 877 419	117 920	3 080 989

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste		26 595		26 595
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	16 799	1 679 525	154 500	1 850 824
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	16 799	1 706 120	154 500	1 877 419
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		72 165		72 165
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		45 755		45 755
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		117 920		117 920

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 785	5 590		44 376
Immobilisations incorporelles	38 785	5 590		44 376
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	587 623	172 487	14 490	745 620
- Installations générales, agencements aménagement divers	52 308	5 963		58 271
- Matériel de transport		1 202		1 202
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 165	43 603		99 768
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	696 096	223 255	14 490	904 861
ACTIF IMMOBILISE	734 881	228 845	14 490	949 236

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 237 964 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	154 500		154 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 503 107	1 503 107	
Autres	534 962	534 962	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	45 395	45 395	
Total	2 237 964	2 083 464	154 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures À Établir	26 400,00
Total	26 400,00

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 24 000,00 euros décomposé en 2 400 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 802 226 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 554	2 554		
- à plus de 1 an à l'origine	584 680	195 825	358 855	30 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	919 298	919 298		
Dettes fiscales et sociales	693 955	693 955		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	601 740	601 740		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	2 802 226	2 413 371	358 855	30 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	248 345			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	41 496,88
Banque - intérêts courus à payer	2 554,34
Dettes provis. pr congés À payer	227 096,21
Personnel - autres charges à payer	59 400,00
Charges sociales s/congés à payer	82 237,59
Charges sociales - charges à payer	21 978,00
Etat - autres charges à payer	22 296,75
Taxe d'apprentissage cap	3 341,19
Formation continue cap	4 693,50
Total	465 094,46

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	45 395		
Total	45 395		

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 78 000 euros



www.exco-valliance-blog.fr
www.excovalliance.fr

Siège Social
Exco Valliance **PERIGNY**
3-5 avenue Bernard Moitessier
17180 PERIGNY

Tel : 05.46.42.42.85
Mail : valliance@exco.fr

Exco Valliance **ROCHEFORT**
1, avenue de Saintonge
17430 TONNAY-CHARENTE

Exco Valliance **ROYAN**
3 rue des Cyprès
17200 ROYAN

Exco Valliance **SAINTES**
83-85 cours du Maréchal Leclerc
17100 SAINTES

Exco Valliance **ANGOULEME**
11 Rte du Peux – CS 22508
16025 ANGOULEME CEDEX

Exco Valliance **BARBEZIEUX**
32, boulevard Chanzy
16300 BARBEZIEUX

Exco Valliance **COGNAC**
13 Place Jean Monnet
16100 COGNAC

Exco Valliance Agri **COTEAUX DE BLANZACAIS**
9 Place d'Arthémy
16250 COTEAUX DU BLANZACAIS

Exco Valliance QL **LE BOUSCAT**
203 Avenue de Tivoli - CS 50003
33491 LE BOUSCAT

Exco Valliance **LORMONT**
Quai Carriet
33310 LORMONT

Exco Valliance **MERIGNAC**
2 avenue Henry Le Châtelier
33692 MERIGNAC Cedex

Exco **PARIS VFA**
9 rue de l'échelle
75001 PARIS

1B2L

Société par Actions Simplifiée au capital de 24.000 €
Siège social : ZAE les Quatre Chevaliers,
57 Avenue Bernard Moitessier – 17180 PERIGNY

522 203 421 RCS LA ROCHELLE

COMPTES ANNUELS ET ANNEXES
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 MARS 2024

Certifiés conformes
Par le Président

DocuSigned by:

A176DC793DDC441...

CARTIER JOAILLERIE INTERNATIONAL SAS
Représentée par M. Pierre RAINERO

 **Sommaire**

Rapport de présentation de comptes	1
1. Etats de synthese	
2. Comptes annuels	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	7

Rapport de présentation de comptes

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à nos accords , nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 1B2L relatifs à l'exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	7 956 236
Total des ventes	14 739 490
Résultat net comptable (Bénéfice)	1 512 822

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS
Le 12/04/2024

Philippe NOURY
Expert-comptable

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	61 646	44 376	17 271	6 063
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 412 011	745 620	666 391	495 036
Autres immobilisations corporelles	1 139 455	159 241	980 215	39 926
Immobilisations corporelles en cours	191 992		191 992	
Avances et acomptes	121 368		121 368	45 570
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	154 500		154 500	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 080 989	949 236	2 131 752	586 609
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	802 603		802 603	1 708 767
En-cours de production (biens et services)	770 092		770 092	674 127
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 503 107		1 503 107	1 756 264
Autres créances	534 962		534 962	339 926
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	10 000		10 000	
Disponibilités	2 158 325		2 158 325	2 331 595
Charges constatées d'avance (3)	45 395		45 395	22 965
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 824 484		5 824 484	6 833 644
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 905 472	949 236	7 956 236	7 420 253
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	24 000	24 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserves légale	2 400	2 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 221 198	1 425 162
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	1 512 822	1 796 036
Subventions d'investissement	393 589	122 940
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 154 010	3 370 538
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	587 234	633 025
Emprunts et dettes financières diverses (3)		607 848
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		852 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	919 298	1 519 460
Dettes fiscales et sociales	693 955	437 381
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	601 740	
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 802 226	4 049 714
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 956 236	7 420 253
(1) Dont à plus d'un an (a)	388 855	384 680
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 413 371	2 813 035
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 554	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/03/2024	31/03/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	14 411 858		14 411 858	14 406 208
Production vendue (services)	327 632		327 632	4 603
Chiffre d'affaires net	14 739 490		14 739 490	14 410 810
Production stockée			95 965	152 915
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			12 373	38 578
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			44 163	42 107
Autres produits			223	10 574
Total produits d'exploitation (I)			14 892 214	14 654 984
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 178 818	4 355 001
Variations de stock			906 164	-735 462
Autres achats et charges externes (a)			5 966 983	5 299 428
Impôts, taxes et versements assimilés			61 758	46 612
Salaires et traitements			3 311 376	2 317 662
Charges sociales			1 260 957	804 190
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			228 845	196 390
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 080	3 193
Total charges d'exploitation (II)			12 915 982	12 287 013
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 976 232	2 367 970
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 942	4 398
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 942	4 398
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 942	-4 398
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 973 289	2 363 572

Compte de résultat (suite)

	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	83 458	40 312
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	83 458	40 312
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	135	
Sur opérations en capital	31 265	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	31 400	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	52 057	40 312
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	512 525	607 848
Total des produits (I+III+V+VII)	14 975 671	14 695 296
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 462 849	12 899 260
EXCEDENT OU INSUFFISANCE	1 512 822	1 796 036
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	32 867	33 115
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 1B2L

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 7 956 236 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 512 822 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis selon le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général dans sa version en vigueur au 31/03/2024.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité de l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les encours de production sont valorisés au coût de revient.

Les matières premières sont valorisées au dernier prix d'achat connu à l'exception des métaux qui sont valorisés au coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Selon le protocole de cession en date du 28 avril 2023, la société GROUPE LEAPARO a cédé 1/3 des parts de la société 1B2L.

Cette opération entraîne la sortie de la filiale 1B2L du Groupe Fiscal au premier jour de l'exercice au cours duquel la cession est intervenue soit au 1er avril 2023.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 848	16 799		61 646
Immobilisations incorporelles	44 848	16 799		61 646
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 082 659	401 703	72 350	1 412 011
- Installations générales, agencements aménagements divers	56 216	285 371		341 587
- Matériel de transport		10 184		10 184
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	92 183	695 502		787 684
- Bien reçu par Legs ou donation				
- Immobilisations corporelles en cours		191 992		191 992
- Avances et acomptes	45 570	121 368	45 570	121 368
Immobilisations corporelles	1 276 627	1 706 120	117 920	2 864 827
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		154 500		154 500
Immobilisations financières	15	154 500		154 515
ACTIF IMMOBILISE	1 321 490	1 877 419	117 920	3 080 989

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste		26 595		26 595
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	16 799	1 679 525	154 500	1 850 824
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	16 799	1 706 120	154 500	1 877 419
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		72 165		72 165
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		45 755		45 755
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		117 920		117 920

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 785	5 590		44 376
Immobilisations incorporelles	38 785	5 590		44 376
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	587 623	172 487	14 490	745 620
- Installations générales, agencements aménagement divers	52 308	5 963		58 271
- Matériel de transport		1 202		1 202
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 165	43 603		99 768
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	696 096	223 255	14 490	904 861
ACTIF IMMOBILISE	734 881	228 845	14 490	949 236

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 237 964 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	154 500		154 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 503 107	1 503 107	
Autres	534 962	534 962	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	45 395	45 395	
Total	2 237 964	2 083 464	154 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures À Établir	26 400,00
Total	26 400,00

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 24 000,00 euros décomposé en 2 400 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 802 226 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 554	2 554		
- à plus de 1 an à l'origine	584 680	195 825	358 855	30 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	919 298	919 298		
Dettes fiscales et sociales	693 955	693 955		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	601 740	601 740		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	2 802 226	2 413 371	358 855	30 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	248 345			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	41 496,88
Banque - intérêts courus à payer	2 554,34
Dettes provis. pr congés À payer	227 096,21
Personnel - autres charges à payer	59 400,00
Charges sociales s/congés à payer	82 237,59
Charges sociales - charges à payer	21 978,00
Etat - autres charges à payer	22 296,75
Taxe d'apprentissage cap	3 341,19
Formation continue cap	4 693,50
Total	465 094,46

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	45 395		
Total	45 395		

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 78 000 euros